

CM – Histoire de la Musique médiévale

Étude des motets

Un motet est un chant qui apparaît milieu du XIIIe siècle. Celui étudié date du milieu du XIVe siècle. (Les motets ont été distribués le vendredi 04 octobre)

Un motet est un chant obligatoirement polyphonique. Le compositeur n'invente pas la teneur, il l'a choisi. Le motet médiéval a un texte différent par voix. C'est un commentaire littéraire et musical d'un texte. Certains sont composés pour être chantés dans des messes, d'autres, pour des usages plus domestiques.

Quand on analyse un motet, on part toujours de la teneur, leur langage, leur harmonie. Ce sont les apôtres qui reprennent, à travers les motets, la parole Sainte.

Bernard de Cluny se réfère à la référence antique biblique. Structure fondée sur des strophes de 3 vers avec rime AAB. Deux textes qui se s'opposent l'un l'autre. Fait référence à Apollon plutôt qu'à Phoebus. On retrouve l'idée d'harmonie. L'un des sens de basilique, c'est la basilique chrétienne. Le texte fait écho au symbolisme de la société, mais aussi une référence historique. XIVe siècle, époque où se définissent les classes professionnelles. Les intellectuels se revendiquent professionnels (en particulier les philosophes)

«Corps professionnel» ne veut pas dire «métier» mais se rapproche plutôt de ce que l'on appelle aujourd'hui «artistes».

[Étienne Anheim propose une thèse sur la culture d'Avignon.]

A ce corps professionnel incombe la tâche de louer Dieu et l'Église.

Le motet cite 12 musiciens. Il va les présenter de façon hiérarchique :

4 Théoriciens > 4 compositeurs > 4 Chanteurs

Parmi ces **4 Théoriciens** ;

- Jean De Mure [Entre 1300 et 1350 (Dates incertaines)]

«*brille dans l'art de varier les couleurs*». C'est le principal théoricien de la musique du XIVe siècle. Il est originaire de Lisieux (Normandie), et étudie à la Faculté des Arts de Paris. Clément VI, pape à Avignon (à fait beaucoup de construction et de projets dans cette même ville), fait venir Jean de Mure. Le texte fait référence au motet que JdM aurait écrit. Dans la teneur, 3 notes qui se répètent ; Motet isorythmique, teneur mathématique.

- Philippe De Vitry [1291 – 1361]

Il écrit un traité «*Ars Nova*» (littéralement, *Sciences nouvelles*). Il écrit également 15 motets. Il est également étudiant à la faculté de Paris. Clerc du roi Philippe VI, il devient conseiller de Jean II. Il se rend au moins deux fois à Avignon (en 1343 et en 1350). Il compose un motet à la gloire de Clément VI. Il y a une connexion entre JdM, PdV et Clément VI

- *Il me manque son nom, si quelqu'un l'a pour compléter* [1286 – 1345]

Il est aussi passé par la faculté de Paris. Auteur du traité «*Petite somme de musique*» (traduit). En 1335, il est mentionné comme chanoine.

- Denis Legrand [*inconnu* – 1352]

En 1349, il est le 1er maître de la chapelle de Philippe VI de Valois. Il a été chanoine et évêque.

4 compositeurs ;

- Renaud De Tiremont [*inconnu – inconnu*]

Musicien, il est passé par la Faculté également. Il aurait fait une transaction financière avec Philippe VI ce qui aurait rapproché les 2 hommes.

- Robert Du Palais [*inconnu – inconnu*]

Seulement 2 mentions.

- Guillaume De Marchaud [1300 – 1377]

Le plus grand compositeur. Il a été très célèbre et a éclipsé ses contemporains.

- Gilles De Terroires [*inconnu – inconnu*]

Bachelier en droit civile de la fac d'Orléans, il est fait chanoine en 1337 et compose des motets.

4 Chanteurs :

- Garen De Soisson

Il est chanteur, on ne sait pas grand chose d'autre à son sujet.

- Arnaud Martin

Même chose que pour GdS.

- Pierre De Bruge

Il est difficile de savoir qui il est.

- Geoffroy De Barneuil

Il est chanoine, et, est passé par la Fac.

Cela représente es 3 catégories qui œuvre pour la musique d'église. Ils sont tous du même siècle. Tous natifs des grands diocèse de la France. Tous en relation avec Clément VI. La plupart d'entre eux ont œuvré pour Philippe VI de Beauvoir.

On ne connaît pas bien B. de Cluny.

En 1320, le Pape Jean XXII publie un texte législatif critiquant la musique. La musique d'église originel est un chant grégorien. Dans les années 1310 à 1320, l'usage du chant polyphonique font que les textes deviennent inintelligibles. Pour J. XII c'est inacceptable.

Clém VI va faire chanter les chant polyphoniques car il les apprécie. C'est un acte politique.

Avignon est la nouvelle Rome pour C. VI.

[Distribution de 2 Annexes (7 feuilles dans la 1ère et 2 feuilles dans la 2ème)]

Strophe de 3 vers, 18 vers en tout, vers de 14 syllabes, rime AAA.

Fait référence à la conversion au christianisme. La Saint Trinité est vénéré en premier. Période où les Chantres vont faire carrière.

Importance du nombres de 3, musicalement organisé en 3 grandes parties.

[Écoute d'un (horrible) extrait]

3ème PARTIE

Volonté de faire prendre conscience de la société médiévale. Mémoire plus adéquate que la morale.
Les médiévaux vont chercher dans leurs mémoires.

Paul Zumthor montre que la société médiévale, l'écriture demeure externe, partielle et retardée.

Pour les médiévaux, un homme sans mémoire est un homme sans morale.

Composition (reprendre la messe et lui donner sa forme finale ; Utilisation rhétorique pour sa forme mémorielle). Toujours fait mentalement. Les médiévaux connaissent très bien les institutions aratoires et rhétoriques.

Manuscrit rédigé entre 860 et 880. C'est un graduel. (Livre précieux → Titre en or). Pas besoin de notes pour la musique à cette époque-là. La mélodie peut donc être victime de variantes.

Prise de note par Antoine Personnaz